

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.

SOUS EMBARGO JUSQU'A 16H00 H.N.E.

VERIFIER AU MOMENT DE
L'ALLOCUTION



86/17

LUEURS D'ESPOIR:

Le Canada et l'Année
internationale de la paix

Allocution de Douglas Roche,
Ambassadeur au désarmement,
à la Conférence sur
"Le Canada, le Monde et
l'Avenir" à l'Université
de l'Alberta

EDMONTON

Le 10 mars 1986

Les Nations Unies ont proclamé 1986 Année internationale de la paix. Qu'est-ce que cela signifie? Et qu'est-ce que cela signifie pour le Canada?

L'Année internationale de la paix est essentiellement un défi lancé aux gouvernements et aux peuples du monde afin de les amener à mieux se concentrer sur les multiples dimensions de la paix - le règlement des différends, le développement économique et social, les droits de l'homme, l'élimination de la discrimination raciale, ainsi que les questions traditionnelles du désarmement et du contrôle des armements.

La paix ne peut plus être définie comme l'absence de guerre, même si la prévention d'une guerre nucléaire se situe au premier rang des priorités.

La paix ne consiste pas simplement à réduire les armements, même si les mesures de désarmement sont essentielles.

La paix consiste aussi à assurer la sécurité à l'humanité, de sorte que les peuples du monde entier puissent vivre à l'abri de la menace d'une guerre, sans crainte de violations des droits de l'homme, et libres de disposer d'eux-mêmes pour parvenir au progrès économique et social.

La paix est donc un objectif merveilleux à de nombreux égards.

Il ne faut pas s'attendre à ce qu'il se réalise d'ici le 31 décembre 1986. Ce n'est pas le but de l'Année internationale de la paix dont l'idée est plutôt de faire progresser les grandes questions internationales à l'ordre du jour, tout en continuant de faire du monde une communauté unie et de resserrer les liens entre tous les peuples.

La prise de conscience du fait que la planète est un territoire commun, avec des risques communs, mais aussi des possibilités communes, constitue le véritable message de l'Année internationale de la paix. Elle fait de la paix un système de valeurs. Cela est un net progrès dans la pensée mondiale. Et ce progrès constitue une lueur d'espoir pour l'humanité qui a été trop longtemps divisée et frustrée dans sa quête d'une sécurité durable pour l'homme.

En co-parrainant la résolution des Nations Unies faisant de 1986 l'Année internationale de la paix, le Canada a démontré toute l'importance que la paix représente pour les intérêts du Canada dans le monde actuel.

* * *

C'est comme si la politique mondiale tournait autour de deux axes - les relations Est-Ouest et les relations Nord-Sud.

Les relations Est-Ouest ont été marquées par quarante ans de tensions, de course effrénée aux armements et de mésentente croissante. La définition des relations Est-Ouest repose maintenant sur les redoutables arsenaux nucléaires destructifs des deux superpuissances.

Les relations Nord-Sud ont été caractérisées par des décennies de privations - famine, exode et maladie. La définition des relations Nord-Sud repose aujourd'hui sur les écarts prononcés entre les ressources et les possibilités d'une petite minorité privilégiée vivant dans la prospérité, et celles d'une vaste majorité vivant dans le complet dénuement.

La gestion de ces deux groupes de relations constitue le point de départ des efforts qui mèneront à la paix. Les relations Est-Ouest sont axées sur la limitation et la réduction négociées des armements et sur les mesures de confiance; les relations Nord-Sud sont axées sur le sain développement économique des nations les plus pauvres du monde.

Le Rapport des Nations Unies sur la situation sociale dans le monde, 1985, nous révèle certains faits qui nous éclairent sur ce que nous devons faire pour atteindre ces objectifs:

- En 1984, les dépenses militaires mondiales ont été de 800 milliards \$ -- approximativement 130 \$ par personne (homme, femme et enfant), ce qui équivaut à un peu plus du revenu moyen dans de nombreux pays en développement.
- En 1980, les dépenses militaires des pays développés ont été dix fois plus importantes que le budget de la santé des pays en développement;
- Le prix d'un seul sous-marin nucléaire correspond au budget de l'éducation de vingt-trois pays en développement où l'on compte 160 millions d'enfants d'âge scolaire.

Le contrôle des armements est une question très complexe, technique et avant tout politique. S'il est facile de préconiser l'élimination des armes nucléaires dans le monde - plusieurs propositions ont été faites depuis le Plan Baruch de 1946, il est très difficile de trouver un moyen de négocier une réduction à des niveaux acceptables fondée sur l'égalité et la sécurité égale.

Le Secrétaire général Gorbachev et le Président Reagan ont pris une importante initiative en ce sens lors de leur rencontre au Sommet en novembre 1985. Dans leur déclaration commune, les leaders ont convenu qu'"il est impossible de gagner une guerre nucléaire et qu'il faut l'éviter à tout prix". De même, ils ont recensé plusieurs efforts à faire dans l'intérêt commun des États-Unis et de l'URSS, notamment:

- accélérer les travaux menés dans le cadre des pourparlers sur les armes nucléaires et l'espace, qui ont débuté en mars 1985;
- renforcer le Traité sur la non-prolifération;
- accélérer les efforts mondiaux en vue de la conclusion d'une convention efficace et vérifiable interdisant le recours aux armes chimiques;
- travailler à l'issue positive des pourparlers de Vienne sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces (MBFR) et de la Conférence de Stockholm sur les mesures de confiance et de sécurité et le désarmement en Europe.

Il est fondamental d'établir et de maintenir un dialogue politique au plus haut niveau afin de créer un terrain d'entente entre l'Est et l'Ouest.

Cette approche a toujours tenu une place essentielle dans la politique étrangère du Canada. À la fin de sa tournée des diverses capitales mondiales en 1983, l'ex-Premier ministre Pierre Trudeau avait suggéré dix principes à la base des liens communs entre l'Est et l'Ouest:

- Les deux reconnaissent l'impossibilité de gagner un conflit nucléaire.
- Les deux conviennent qu'une guerre nucléaire ne devrait jamais être déclenchée.
- Les deux souhaitent s'affranchir des risques d'une guerre accidentelle ou d'une attaque surprise.

- Les deux reconnaissent le danger inhérent aux armes déstabilisatrices.
- Les deux comprennent la nécessité de disposer de techniques améliorées pour gérer les crises.
- Les deux alliances sont conscientes des conséquences funestes qu'entraînerait le fait d'être la première à lancer une attaque.
- Les deux ont intérêt à accroître leur sécurité et à en réduire les coûts.
- Les deux ont intérêt à prévenir la prolifération des armes nucléaires dans les autres pays, souvent appelée prolifération horizontale.
- Les deux en sont arrivés prudemment à reconnaître leurs intérêts mutuels et légitimes au chapitre de la sécurité.
- Les deux comprennent que leur sécurité stratégique ne peut dépendre de la défaillance politique ou économique de l'autre.

Ces principes, reflétés dans la déclaration au Sommet de MM. Gorbachev et Reagan, élargissent la perspective des relations Est-Ouest et encouragent l'intensification des efforts internationaux en vue d'une paix durable.

Dans le premier discours qu'il a fait immédiatement après son entrée en fonction en septembre 1984, le Premier ministre Brian Mulroney a réitéré l'engagement du gouvernement canadien, à savoir s'efforcer au sein des tribunes multilatérales mondiales de réduire les tensions, d'apaiser les conflits et de créer les conditions propices à une paix durable. Il a déclaré:

"Nous devons travailler sans relâche pour écarter la menace d'une guerre. Les négociations doivent être poursuivies, aussi frustrantes ou aussi fastidieuses qu'elles puissent être ... Jamais l'exercice de la volonté politique n'aura été plus important, car il y va de la vie de nos enfants et de l'humanité tout entière.

Et il a ajouté:

"Même si nous accomplissons des merveilles ici au Canada, je n'aurai pas réalisé mon désir le plus cher si, sous ma direction, le Canada ne contribue pas à réduire la menace de guerre et à accroître les perspectives de paix."

Le Ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, a fait part à la communauté mondiale de l'engagement du gouvernement dans l'allocution qu'il a prononcée devant la 39^e Assemblée générale des Nations Unies, à l'occasion de laquelle il a déclaré:

"Pour sa part, le Canada est décidé à continuer de jouer un rôle de chef de file dans la recherche de la paix et du désarmement. Nous croyons que la course aux armements nucléaires menace la vie de chaque Canadien et l'existence même de la société elle-même. Des pays comme le mien doivent user de leur influence pour renverser ce mouvement et réduire le danger de destruction. Cet objectif sera une priorité constante de la politique extérieure du Canada."

Le Canada a toujours fait preuve vis-à-vis des principales questions mondiales d'un engagement constructif et actif. M. Clark l'a du reste souligné dans l'avant-propos du Livre vert du gouvernement sur la politique extérieure:

"A San Francisco, nous avons participé à la création des Nations Unies. Nous étions à Bretton Woods au moment de la confection du système monétaire de l'après-guerre. Nous étions aussi à La Havane et à Genève quand le système commercial international a été mis sur pied. Et nous nous sommes employés depuis à améliorer l'ordre international - Lester Pearson et le maintien de la paix, Howard Green et le Traité sur l'interdiction partielle des essais nucléaires, Paul Martin et l'adhésion de nouveaux États indépendants aux Nations Unies, Pierre Trudeau et la coopération entre le Nord et le Sud, et entre l'Est et l'Ouest."

Les Nations Unies ont proclamé 1986 Année internationale de la paix. Néanmoins, chaque année doit être une année d'efforts consacrés à la paix, et le Canada continuera de réclamer et d'explorer des moyens viables de mettre fin à la dissémination des armes nucléaires, dans le but et dans l'esprit exposés dans le discours du Trône de 1984:

"Il nous faudra de la patience et de la persévérance car, dans cette entreprise, le moindre progrès vaut qu'on lui consacre les plus grands efforts."

Ainsi, le Canada continue, avec ses alliés, à s'efforcer d'influencer les négociations bilatérales de façon positive et constructive, afin de parvenir à des réductions radicales des armes nucléaires. De nombreux efforts méconnus du public sont déployés à cette fin. Bien qu'il n'y ait place, à la table des négociations à Genève, que pour les deux superpuissances, le Canada souligne sans cesse que la conduite de ces négociations aura des conséquences pour chaque nation du monde. Les négociations en cours - avec ce qu'elles comportent de propositions et de contre-propositions - montrent l'étendue et la complexité des vastes systèmes d'armes nucléaires dont disposent les deux parties. Même s'il semble qu'il y ait encore un long chemin à parcourir avant d'arriver à un accord, les observateurs les plus chevronnés font maintenant preuve d'un optimisme prudent.

* * *

Le Canada a toujours adopté une approche générale à l'égard de la sécurité - ne la définissant pas simplement en fonction de la force militaire, mais de façon à la placer dans un contexte plus vaste. La politique du Canada en matière de sécurité comporte quatre éléments:

- le contrôle des armements et le désarmement;
- la défense;
- le maintien de la paix; et
- le règlement des différends.

En ce qui concerne le désarmement et le contrôle des armements, le gouvernement s'est fixé six objectifs précis:

- la négociation de réductions radicales des forces nucléaires et le renforcement de la stabilité stratégique;
- le maintien et le renforcement du régime de non-prolifération nucléaire;
- l'appui du Traité sur l'interdiction absolue des essais nucléaires;
- la négociation d'une interdiction globale des armes chimiques;
- la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique; et

- l'instauration de la confiance nécessaire pour faciliter la réduction des effectifs militaires en Europe et ailleurs.

Que fait le Canada en vue d'atteindre ces objectifs?

Le Canada a accueilli avec beaucoup de satisfaction l'annonce, en janvier dernier, de la reprise des pourparlers entre les États-Unis et l'Union soviétique. L'an dernier, nous avons eu recours à tous les moyens dont nous disposons pour encourager, appuyer et faciliter la conduite de négociations sérieuses et constructives.

Le Canada a mené une série de consultations et de discussions avec les États-Unis - au niveau bilatéral et avec ses alliés de l'OTAN - à propos de l'avancement de ces négociations.

Le Premier ministre Mulroney et le Président Reagan ont eu plusieurs entretiens au cours desquels le Canada a souligné l'intérêt qu'il prend à ces négociations.

À l'OTAN, nous avons encouragé la tenue d'entretiens périodiques et approfondis sur les pourparlers de Genève, et sur ce qu'ils impliquent pour les politiques de l'Alliance.

De même, le Canada a engagé un dialogue avec l'Union soviétique. Le Premier ministre a écrit au Secrétaire général Gorbachev pour lui faire connaître les vues et les priorités du Canada sur les questions de contrôle des armements, et les représentants du Canada ont eu avec leurs homologues soviétiques, à Ottawa et à Moscou, des entretiens bilatéraux sur le désarmement et le contrôle des armements. Des consultations similaires ont déjà eu lieu et d'autres sont prévues avec certains pays de l'Est.

Le Canada peut faire des contributions pratiques au processus bilatéral et multilatéral de contrôle des armements. Le gouvernement axera ses efforts dans trois directions:

- encourager le respect des traités en vigueur;
- développer des mécanismes de vérification, et
- établir la confiance entre l'Est et l'Ouest.

Il est essentiel que les traités en vigueur soient respectés si nous voulons parvenir à un régime crédible et viable de contrôle des armements. M. Clark a dernièrement réaffirmé que le Canada appuie fermement le régime créé par le Traité sur la limitation des systèmes de missiles anti-missiles et les accords SALT déjà conclus sur la limitation des forces stratégiques. Il a déclaré:

"Notre position sur les recherches menées dans le cadre de l'IDS se fonde sur la nécessité de respecter intégralement les dispositions du Traité ABM. Nous continuerons d'inciter les parties à ces traités à ne rien faire qui pourrait en miner l'intégrité, mais de travailler plutôt à en renforcer la nature et la portée."

Le Canada estime depuis longtemps que le Traité sur la non-prolifération, auquel 131 nations sont maintenant parties, constitue un élément fondamental de la sécurité internationale, à l'avantage de tous les pays puisqu'il réduit le risque de la prolifération nucléaire et facilite l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

La Troisième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui a eu lieu en septembre dernier à Genève, a donné lieu à un document adopté par consensus, qui réaffirmait l'importance de ce Traité.

Les objectifs que s'était fixés le Canada pour cette Conférence - le maintien du TNP comme élément de base du régime de non-prolifération, et la réaffirmation des buts et dispositions du Traité - ont été nettement atteints.

Le Canada continuera d'essayer de renforcer et d'améliorer ce Traité, de soutenir l'élan imprimé par la Conférence en vue d'accroître le nombre de pays parties au Traité et d'encourager le respect de la lettre et de l'esprit du Traité.

L'interdiction complète des essais nucléaires demeure pour le Canada un objectif prioritaire. Reconnaissant que la négociation d'un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires pose encore des problèmes politiques et techniques, le Canada s'efforce, à la Conférence sur le désarmement, de faire progresser cette importante question.

Peu d'armes de destruction massive sont aussi horribles que les armes chimiques. Le Canada a participé activement aux travaux que mène actuellement la Conférence sur le désarmement en vue de négocier une convention multilatérale et vérifiable sur l'interdiction des armes chimiques.

Dans le cadre de la Conférence sur le désarmement, le Canada mène également des discussions visant la prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Le Canada a présenté une étude approfondie du droit international relatif au contrôle des armements et à l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique. Cette étude identifie plusieurs thèmes importants qui doivent être examinés si l'on veut arriver à rédiger un traité international interdisant toutes les armes dans l'espace.

L'établissement de la confiance entre l'Est et l'Ouest est d'un intérêt fondamental puisque c'est là une condition indispensable pour le désarmement et le contrôle des armements. Tant à la Conférence de Stockholm sur les mesures de confiance et de sécurité et le désarmement en Europe que dans le cadre des pourparlers de Vienne sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces, le Canada s'efforce, avec ses alliés, de trouver des moyens de parvenir à un accord sur cette question.

Les diverses façons dont le Canada participe aux tribunes multilatérales pour le désarmement et le contrôle des armements montrent la complexité des problèmes et la nécessité d'établir un climat politique productif permettant de négocier des accords sur le contrôle des armements qui soient équitables, durables et vérifiables. Grâce à son programme complet de recherches en matière de vérification, le Canada contribue de plus en plus à ce processus.

La vérification n'est pas bien sûr une fin en soi, mais elle permet d'accroître l'efficacité des traités en favorisant la confiance et le respect pour les textes négociés. Un ensemble solide de traités vérifiables de contrôle des armements reposant sur un certain degré de confiance de la part des nations aiderait beaucoup à apaiser les tensions et la méfiance. La vérification, a récemment fait remarquer M. Clark à la Chambre des communes, est un domaine où l'expertise canadienne et la diplomatie se rejoignent.

Le programme de vérification du Canada appuie ses priorités en matière de désarmement et de contrôle des armements, grâce:

- à la réalisation d'études concernant les problèmes qui s'appliquent aux négociations internationales;
- à la promotion de programmes de formation spécialisée;

- à la tenue de colloques internationaux d'experts sur des sujets précis;
- à la liaison avec les organes nationaux et internationaux étrangers, qui s'occupent de la vérification;
- à la sensibilisation du public à la question de la vérification.

Depuis le début du programme, en 1983, près de 100 projets ont été entrepris pour appuyer directement les efforts déployés par le Canada à la Conférence sur le désarmement. De même, le programme de vérification appuie les pourparlers de Vienne et la Conférence de Stockholm.

Au nombre des principales activités menées récemment dans le cadre de ce programme, notons:

- le projet de consacrer 3,2 millions \$ à la rénovation du réseau de détecteurs sismiques de Yellowknife comme grande contribution à la recherche sur les moyens de vérifier un éventuel traité d'interdiction complète des essais nucléaires;
- la communication au Secrétaire général des Nations Unies d'un manuel détaillé sur les procédures à suivre pour faire enquête sur les allégations d'utilisation d'armes chimiques ou biologiques;
- la poursuite du projet "Paxsat" qui a pour but de déterminer la possibilité d'appliquer la télédétection espace-espace et espace-sol à la vérification d'un éventuel traité interdisant l'utilisation des armes dans l'espace; et
- un répertoire complet des déclarations faites à la Conférence sur le désarmement et dans les tribunes qui l'ont précédée, sur les questions des armes chimiques, des armes radiologiques, de l'espace extra-atmosphérique et de la vérification.

Le Canada partage ses connaissances et son expertise en matière de vérification avec la communauté internationale, et fait ainsi progresser de façon très pratique le processus mondial de contrôle des armements.

Le sérieux du Canada en ce qui concerne ce genre de travail fondamental sur la vérification est bien établi et maintenant largement reconnu dans les tribunes multilatérales. C'est, dans une certaine mesure, la raison pour laquelle le Canada a réussi à amener la quarantième Assemblée générale à adopter par consensus une résolution sur la "Vérification sous tous ses aspects."

Cette résolution jouit de l'appui unanime de la communauté internationale qui reconnaît la légitimité de la vérification en tant qu'élément authentique, nécessaire et intégral du processus de contrôle des armements. Les nations de l'Est, de l'Ouest, neutres et non-alignées ont remarqué que, pour que les mesures de désarmement soient efficaces, "il faut qu'elles soient justes et équilibrées, qu'elles soient acceptables pour toutes les parties, qu'elles soient claires quant au fond et que l'on puisse s'assurer du respect de leurs dispositions." Cette résolution invite les États membres à "redoubler d'efforts pour parvenir à des accords sur des mesures de limitation des armements et de désarmement qui soient équilibrées, mutuellement acceptables, vérifiables et efficaces". De même, elle invite les États membres "à communiquer au Secrétaire général leurs vues et suggestions sur les principes, procédures et techniques de vérification, cela afin de promouvoir l'inclusion de dispositions de vérification appropriées dans les accords de limitation des armements et de désarmement, ainsi que sur le rôle de l'Organisation des Nations Unies en matière de vérification."

Cette résolution a clairement aidé à établir des bases communes en ce qui concerne la question de la vérification, un élément essentiel des travaux menés au niveau bilatéral et au niveau multilatéral dans le domaine du contrôle des armements.

* * *

La proclamation de l'Année internationale de la paix par l'Assemblée générale des Nations Unies dépasse les questions plus traditionnelles du désarmement et du règlement pacifique des différends. Elle reconnaît que les efforts en vue d'améliorer les conditions de vie des peuples du monde entier et l'environnement peuvent apaiser les tensions et donc promouvoir la paix dans le monde.

Il est certain que l'inégalité flagrante entre les riches et les pauvres est une source potentielle d'instabilité; que l'incarcération, la torture et

l'assassinat de personnes par leur propre gouvernement ou des gouvernements étrangers engendrent l'amertume et la violence; que la désertification de vastes parties de l'Afrique risque de forcer des communautés entières à se déplacer dans le territoire d'autres communautés, ce qui pose des risques graves de conflits.

Depuis de nombreuses années, le Canada fait des efforts considérables pour réduire ces problèmes, et il continuera à rechercher avec insistance des solutions à long terme.

Par ses programmes d'aide au développement, le Canada reconnaît le devoir humanitaire qu'il a de venir en aide aux personnes pauvres, illettrées et misérables du monde; il reconnaît également les avantages qu'une prospérité plus largement partagée représente pour notre bien-être économique. Nous sommes déterminés à faire progresser, d'un certain nombre de manières, le règlement des questions qui préoccupent les pays moins développés:

- meilleure définition, grâce aux discussions en cours à la Banque mondiale et au FMI, de la croissance et de l'adaptation dans les pays en développement;
- renforcement du système commercial international par la promotion d'une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales;
- participation aux discussions spéciales des Nations Unies sur les problèmes de développement de l'Afrique;
- renforcement des mécanismes internationaux de négociation économique de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED); et
- amélioration de la formulation des politiques agricoles internationales et efforts pour améliorer le fonctionnement de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial.

Le Canada aide également à protéger les droits de la personne en participant aux activités de la Commission des droits de l'homme (actuellement en session à Genève), du Conseil économique et social et de la Troisième commission de l'Assemblée générale. Le travail se poursuit en vue de

permettre au Canada de ratifier la Convention internationale contre la torture. Nous avons été particulièrement encouragés par les récents événements politiques survenus au Guatemala, à Haïti et aux Philippines; cela laisse prévoir de nouvelles politiques et un plus grand respect des droits des habitants de ces pays.

Le Canada s'efforce depuis longtemps de persuader les autorités sud-africaines que l'apartheid est un régime injuste et à courte vue. En juillet dernier, le gouvernement a annoncé une série de mesures destinées à intensifier les pressions exercées sur l'Afrique du Sud et à faire savoir à ce pays que nous étions profondément déçus qu'il ne mette pas fin à la discrimination raciale institutionnalisée. Le Premier ministre Mulroney a joué un rôle clé dans l'élaboration du plan d'action du Commonwealth lors de la dernière réunion des chefs de gouvernement de cette organisation. Nous utilisons tous les moyens possibles pour presser le gouvernement sud-africain de trouver le courage de mettre de côté ce système injuste et rétrograde. Le révérend Edward Scott, primat de l'Église anglicane du Canada, est membre du groupe de personnalités éminentes qui cherche à établir un dialogue plus ouvert avec l'Afrique du Sud en vue d'éviter une tragédie d'envergure.

Depuis plus d'une décennie, le Canada est à l'avant-garde des efforts internationaux déployés en vue d'améliorer la gestion de l'environnement naturel universel, mais nous voyons encore les résultats désastreux de l'insouciance des hommes. Les pluies acides causent des dommages à nos forêts et à la vie dans nos lacs; le Sahara conquiert, de manière perceptible, les terres jusque-là fertiles du Sahel; les villes sont souillées par la fumée et empoisonnées par de l'eau imbuvable. Les efforts en vue de combattre les dommages causés à l'environnement doivent reposer sur le principe réaliste selon lequel des mesures doivent être prises dès maintenant, même s'il s'agit d'un problème à long terme.

Grâce à la collaboration internationale en vue de réduire la pollution dans la Méditerranée et à la signature, en juin dernier, d'un protocole international concernant les émissions d'anhydride sulfureux, des progrès ont été réalisés récemment. En 1986, nous continuerons à combattre les pluies acides et la pollution des Grands lacs. À la Commission économique pour l'Europe, des discussions se poursuivent en vue de réduire les émissions d'oxyde nitreux provenant des industries, des centrales électriques et des véhicules automobiles. Dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'environnement, des négociations sont en

cours sur un protocole international pour la protection de la couche d'ozone qui entoure la terre. La Commission mondiale de l'environnement et du développement visitera le Canada du 22 au 31 mai pour étudier les problèmes environnementaux et les meilleures façons de les résoudre. Les groupes et les particuliers auront alors l'occasion de lui exposer leurs vues.

Il est tout à fait approprié que l'Année internationale de la paix serve de toile de fond à une conférence internationale parrainée par les Nations Unies qui se tiendra l'été prochain sur l'une des principales questions de notre temps: le rapport entre le désarmement et le développement.

Il y a très peu de questions qui intéressent autant de pays industrialisés et de pays en développement que le rapport entre le désarmement et le développement. Dans la conclusion de son document de 1981 intitulé "Rapports entre le désarmement et le développement", le Groupe d'experts des Nations Unies déclarait:

"... le monde peut, soit poursuivre la course aux armements avec une singulière énergie, soit s'orienter consciemment et avec une promptitude délibérée vers un développement économique et social stable et équilibré dans le cadre d'un ordre économique et politique international plus acceptable. Il ne peut poursuivre les deux objectifs à la fois. Il convient de reconnaître que la course aux armements et le développement sont en concurrence, notamment sur le plan des ressources, mais aussi du fait des attitudes et perceptions essentielles qu'ils suscitent."

L'un des apports les plus importants de l'étude du Groupe des experts a été de placer la question des rapports entre le désarmement et le développement dans le contexte plus large de l'interdépendance du désarmement, du développement et de la sécurité.

Le Groupe d'experts faisait remarquer dans son étude que les dangers actuels pour la sécurité des nations débordent largement la puissance militaire des adversaires éventuels. Parmi les dangers non militaires pour la sécurité, il mentionnait:

- la rareté des matières et des produits bruts essentiels;
- les effets à long terme de la dégradation de l'environnement;

- l'inégalité actuelle de la distribution des richesses et des possibilités mondiales.

Le Canada voit dans cette conférence la possibilité de procéder à un examen complet et approfondi des questions que posent les rapports entre désarmement et développement. Par exemple:

- quelles sont les ressources actuellement consacrées aux armements;
- de quelle façon ces dépenses influent-elles sur le développement;
- quelles ressources pourraient être prélevées sur les dépenses militaires;
- quels seraient les problèmes, les coûts et les avantages d'une telle redistribution.

Par ailleurs, le Canada estime que ces questions doivent être abordées dans une perspective globale - qui tienne compte à la fois des pays développés et en développement, du désarmement nucléaire et conventionnel - en gardant la sécurité, dans son sens le plus large, au centre du débat.

La prise de conscience à l'échelle internationale et la reconnaissance de l'importance des rapports entre désarmement et développement au cours de l'Année internationale de la paix marqueront une étape importante sur la voie qui mène au rétablissement de la paix dans le monde.

Le Canada est bien placé pour aider la communauté internationale à débattre librement et totalement pour la première fois des rapports entre désarmement et développement. En tant que pays développé possédant une longue expérience des pays en développement et en tant que participant actif à tous les forums internationaux sur le contrôle des armements et le désarmement, le Canada apportera à ce débat une compétence et une sensibilité particulières.

* * *

En plus des efforts constants qu'il déploie en faveur de la paix, le Canada mettra sur pied un programme d'activités visant à souligner les thèmes de l'Année internationale de la paix et à faire participer des Canadiens dans l'ensemble du pays à cet événement international particulier.

Ce programme prévoit des activités et des mesures spéciales, notamment:

- l'appui des activités onusiennes pour l'AIP par une contribution de 10 000 \$ au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'AIP, qui forme une partie des 100 000 \$ que nous consacrerons globalement aux objectifs de la Campagne mondiale des Nations Unies pour le désarmement;
- la tournée pan-canadienne qu'effectuera l'ambassadeur au désarmement et les rencontres régionales qu'il aura avec les membres du Groupe consultatif sur le désarmement et le contrôle des armements, au cours desquelles il traitera de l'AIP d'une part, et de la question des rapports entre désarmement et développement, d'autre part;
- la publication d'un recueil d'essais dans lesquels des personnalités canadiennes font part de leurs réflexions sur les grands thèmes de l'Année internationale de la paix;
- un concours national d'essais sur le thème "Qu'est-ce que la paix et comment puis-je y contribuer?", ainsi qu'un concours d'affiches sur l'AIP, organisés par l'Association canadienne pour les Nations Unies;
- l'émission d'un timbre commémoratif par la Société canadienne des postes pour marquer l'AIP.

En outre, d'autres ministères fédéraux mettront sur pied leurs propres programmes en s'inspirant des thèmes de l'AIP. Par exemple, dans le cadre de ses activités régulières, le ministère de la Défense nationale soulignera l'AIP à l'aide de publications, d'expositions et de conférences. Les thèmes abordés à cette occasion seront notamment les initiatives de défense du Canada visant à maintenir la paix, le rôle des Forces armées canadiennes et la contribution permanente du Canada au maintien de la paix.

De cette façon, le gouvernement compte encourager et appuyer les manifestations auxquelles participeront les Canadiens dans l'ensemble du pays pour célébrer l'Année internationale de la paix.

Pour de nombreux Canadiens, la proclamation de l'AIP n'a fait que confirmer ce qu'ils savaient déjà. Cette décision nous aura rappelé que la paix sans le développement n'est pas la paix, que la paix sans l'égalité et l'harmonie entre les races n'est pas la paix, et que la paix sans un niveau de vie acceptable n'est pas la paix.

C'est, par conséquent, par l'ampleur de ses programmes - de l'aide au développement et de la défense active des droits de la personne à la protection de l'environnement et à la promotion d'un meilleur niveau de vie pour l'ensemble de la population canadienne et donc, pour les populations du monde entier - que le Canada peut apporter une contribution utile à la paix.

L'esprit, l'enthousiasme et la volonté d'agir suscités par l'AIP doivent être maintenus au cours des années à venir si nous voulons véritablement instaurer la paix sur la planète.

Le Canada et les Canadiens peuvent faire de l'AIP le catalyseur de leurs démarches continuelles pour la paix. Si nous parvenons à insuffler à d'autres notre espérance et notre foi en une humanité pacifique, nous aurons accompli une grande oeuvre.